

*Initiatives ministérielles*

ront une baisse du revenu agricole de 2,6 milliards de dollars, c'est-à-dire 64 p. 100. Ces compressions arrivent au moment où nos voisins du Sud, avec qui nous avons conclu un accord de libre-échange, se préparent à augmenter leur Programme de subventions aux exportations pour l'année prochaine. Ils injecteront au moins 566 millions de dollars dans le programme de cette année.

• (1540)

Le ministre a déclaré qu'ils voulaient se donner une économie meilleure, plus forte et concurrentielle. Or, comment pouvons-nous faire face aux subventions d'autres pays quand nous coupons les nôtres? Qui porte le fardeau? Ce sont les agriculteurs. Ils ne peuvent plus supporter ce fardeau et faire vivre le reste de la société.

On dit que c'est pour réduire le déficit. L'augmentation des taxes sur l'alcool et le tabac prévue dans le dernier budget était de 475 millions de dollars. En comparaison, l'argent dépensé relativement au tarif de l'Est n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Le gouvernement nous répète sans cesse que, pour bénéficier à plein de l'Accord de libre-échange, le Canada doit se doter d'un système de transport parfaitement rentable. J'aimerais bien savoir comment nous pourrions acheminer le grain par la Voie maritime avec les hivers que nous avons chez nous. Le réseau du Mississippi, au contraire, demeure toute l'année ouvert à la navigation sur presque tout son parcours. Je trouve fort étonnant qu'au moment même où nous réduisons les subventions au Canada, nos voisins du Sud, dont nous sommes les concurrents sur les marchés mondiaux, augmentent les leurs.

Si le projet de loi sur le tarif de l'Est a été présenté dans les années 60, ce n'était pas simplement pour aider les agriculteurs de l'Ouest et ceux de l'Ontario. S'il a été présenté, c'est pour la raison que nous avons besoin d'une place pour consolider nos chargements de grain destinés à l'exportation. Nous avons des meuneries dans les provinces de l'Atlantique qui avaient besoin d'un approvisionnement régulier de grain pendant les mois d'hiver. Voilà pourquoi le blé, la farine de blé, l'avoine, l'orge, le seigle, le maïs, le sarrasin et le soja ont pu transiter en bénéficiant du tarif de l'Est. Ce tarif spécial s'appliquait à l'expédition en chemin de fer du grain en vrac depuis la baie Georgienne, jusqu'en Ontario. C'est à compter de là que j'ai pu, en ma qualité d'agriculteur, bénéficier de ce programme grâce à nos offices de commercialisation qui entassaient le grain dans des élévateurs portuaires pour l'expédier ensuite en chemin de fer

vers les provinces de l'Atlantique afin d'alimenter les meuneries et les élévateurs pour l'exportation.

L'hiver dernier, dans le cadre du programme autorisant le tarif de l'Est, la Commission canadienne du blé n'a expédié que 202 730 tonnes de grain des Prairies, dont 25 192 tonnes à destination de Québec et le reste à destination des ports de Halifax et de Saint John. Par le passé, la Commission canadienne du blé expédiait en moyenne entre 400 000 et 500 000 tonnes de grain par année.

Le gouvernement veut mettre fin à cette subvention. Dorénavant, les marchés des provinces de l'Atlantique vont devenir accessibles au grain provenant du golfe du Texas et d'autres pays. Les agriculteurs vont se voir encore une fois privés d'un autre marché. Il y a également lieu de signaler que les céréales fourragères cultivées dans les provinces de l'Atlantique ne représentent que 20 p. 100 des besoins de la Nouvelle-Écosse, de 35 à 40 p. 100 de ceux du Nouveau-Brunswick et de 80 p. 100 de ceux de l'Île-du-Prince-Édouard.

Cette mesure va encore ajouter au fardeau des éleveurs de bétail et de volaille des provinces de l'Atlantique, en plus d'accroître les difficultés des agriculteurs de l'Ouest et de les priver d'un débouché pour leurs céréales.

Compte tenu du volume de grain que les Américains ont vendu, dans le cadre du Programme de subventions aux exportations, à raison de subventions de 6,48 \$ la tonne, le 21 septembre dernier, et du demi-million de tonnes de blé qu'il ont tout récemment vendu à la Russie, moyennant des subventions de 20,50 \$ la tonne, je demanderais au gouvernement de ne pas céder inconsidérément ces marchés aux vautours du commerce ni de les priver par le fait même de l'abondant grain canadien de haute qualité.

Le budget qui a fait l'objet d'une fuite en avril dernier prévoyait de réduire de 399 millions de dollars les programmes offerts aux agriculteurs du Canada. C'est ainsi que le programme d'assurance-récoltes perdait 200 millions de dollars, le tarif de l'Est, dont nous discutons aujourd'hui, 60 millions, le programme de rétablissement des embranchements ferroviaires, 48 millions, les paiements anticipés du grain et des récoltes, 54 millions, les exportations de produits laitiers, 12 millions, les prêts de la Société du crédit agricole axés sur les produits, 15 millions, et la Commission canadienne du lait, 12 millions.

Lorsque je vois supprimer des programmes de ce genre, apparemment sous prétexte de réduire le déficit, je me demande quelle est au juste la responsabilité de l'Accord de libre-échange à cet égard. Puis j'apprends que le secrétaire américain à l'Agriculture a déclaré au Sénat américain, le 19 avril dernier, qu'il se proposait